

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 9

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie politique

La conjoncture internationale durant le premier semestre 1926. Dans quelques articles parus récemment dans une édition spéciale de la *Neue Zürcher Zeitung*, le Dr Elsa F. Gasser donne un bref aperçu sur le développement de la conjoncture en Suisse et à l'étranger. L'auteur expose de quelle manière incroyable, envisagé du point de vue de l'industrie suisse d'exportation, la conjoncture mondiale s'est développée défavorablement durant le premier semestre 1926. L'économie de la Grande-Bretagne se ressent terriblement du conflit du charbon, l'Allemagne est encore loin d'être remise de la crise, la capacité d'achat de la France souffre de la chute du change et même la haute conjoncture des Etats-Unis est incapable d'augmenter les débouchés de l'industrie suisse. Il est constaté que l'agriculture suisse est sensiblement atteinte par les bas prix des denrées alimentaires de l'étranger. L'industrie textile, l'industrie de la broderie, l'industrie des machines et l'industrie horlogère sont parmi les industries qui souffrent le plus. Le développement de l'industrie chimique et l'industrie des produits alimentaires est satisfaisant.

Les *Etats-Unis* accusent toujours une haute conjoncture. Il est bien entré ici et là un léger recul, mais si peu sensible que la situation en juin 1926 est presque partout meilleure qu'en juin 1925. En *Grande-Bretagne*, le conflit du charbon a, comme nous venons de le dire, paralysé toute la vie économique; toutefois, on espère qu'une fois la grève terminée, la conjoncture s'améliorera tout de suite. L'*Allemagne* compte toujours 1,74 millions de chômeurs secourus. Le conflit anglais a créé une conjoncture particulière à l'industrie allemande des mines, en sorte qu'on a déjà procédé à l'introduction d'équipes surnuméraires. Au reste, le développement économique ne présente aucune image uniforme; toutefois, on remarque par-ci par-là des signes d'amélioration. La *France* souffre de la chute du franc; malgré une forte exportation, le bilan du commerce s'est effectivement aggravé.

Dans un passage, l'auteur affirme que les contrastes d'ordre économique entre l'Amérique et l'Europe n'ont pas du tout changé durant le semestre écoulé. Il en attend que tous les pays vont se retrouver prochainement sur une base financière consolidée et qu'un redressement de l'économie européenne résultera du perfectionnement de l'appareil économique, d'une augmentation de la capacité de travail, etc. Néanmoins, nous avons l'impression que le problème de l'organisation rationnelle de l'économie mondiale ne se trouve aucunement résolu pour tout cela et que des crises semblables ou encore plus intenses se produiront également à l'avenir. Et lorsqu'on pense à ces milliers de gens qui sont toujours les victimes innocentes de telles crises et en sont réduites à un régime de misère et de privations, on ne doit aucunement désespérer en une nouvelle conjoncture et se mettre sérieusement à l'ouvrage pour empêcher les crises.

Prix, coût de la vie et salaires durant le premier semestre 1926. Le même auteur s'étend sur ces questions dans un article paru également dans une édition spéciale de la *Neue Zürcher Zeitung*. Il y est constaté que les espoirs sur une stabilisation du niveau des prix ne se sont pas réalisés. De nouvelles perturbations ont surgi dans l'économie publique (conflit minier en Grande-Bretagne, chute du franc en France et en Belgique, etc.). En outre, les perspectives de récolte ont favorisé le mouvement de baisse, lequel s'est notamment répercuté dans le domaine de l'industrie textile.

Un léger fléchissement du niveau des prix est constaté aux *Etats-Unis*; de même en *Grande-Bretagne*, mais d'une manière plus accentuée. En *France*, l'index du commerce de gros est 200 points en dessus de l'index de l'an passé, mais calculé en or, il est de quelque pour cent en dessous du niveau de l'année écoulée. En *Italie* également, l'index effectif des prix en or a baissé de 11 %. En *Allemagne*, l'index accuse un recul de 8 points; il est descendu de 143 à 135. En *Suisse*, le mouvement de baisse, qui s'est déjà fait valoir durant le dernier semestre 1925, s'est maintenu. L'index total est descendu de 161 à 145 points. Une considération générale montre que le niveau des prix d'Europe a descendu davantage que celui d'Amérique. Au point de vue du recul des prix, la Suisse figure au premier rang, mais elle est toujours parmi les pays européens un de ceux où la vie est le plus cher. Cependant, sa situation s'est quelque peu améliorée comparativement aux pays à change haut.

Au point de vue du *coût de la vie* et des *salaires*, des modifications sensibles ne sont pas survenues en Suisse. Le coût de la vie a quelque peu baissé (de 168 à 162 par rapport au mois de juin 1925); les salaires sont restés à peu près stationnaires. Le coût de la vie a augmenté en *France*; les augmentations de salaires ne parviennent pas à compenser l'augmentation des prix. En *Allemagne*, le coût de la vie et les salaires sont restés stationnaires; toutefois, c'est plutôt une tendance d'aggravation des salaires qui domine. En *Grande-Bretagne*, le coût de la vie a quelque peu diminué; on constate une tendance descendante bien marquée des salaires et il est compréhensible qu'une victoire des propriétaires des charbonnages aurait pour résultat une baisse générale des salaires. Aux *Etats-Unis* également, le coût de la vie est quelque peu en recul; par contre, grâce à la bonne conjoncture, les hauts salaires se maintiennent et ont pu même être améliorés ici et là.



Politique sociale

Loi bâloise sur la durée du travail. Le peuple bâlois a, dans la votation cantonale des 26/27 juin, repoussé la loi révisée sur la durée du travail par 13,088 non contre 8530 oui. Les partis bourgeois avaient recommandé l'acceptation de la loi tandis que les partis ouvriers en avaient recommandé le rejet. La loi contenait, à l'encontre des dispositions en vigueur, de notables aggravations et devait servir d'instrument pour d'autres atteintes aux conquêtes des travailleurs.

A propos de cette tentative, un correspondant du « Journal suisse des arts et métiers » ne peut s'empêcher de faire un commentaire intéressant. Ses reproches ne sont pas du tout dirigés contre la classe ouvrière, mais essentiellement contre tels parlementaires « qui, par crainte, consentirent au compromis concernant la réduction de notre durée de travail ». Il est relaté que les Etats étrangers faisaient usage des exceptions de la réglementation de Genève dans une mesure beaucoup plus conséquente ou « s'écartent d'un grand pas du roman de Thomas ». On a ruiné l'industrie d'exportation et le ravitaillement du pays est déjà en grande partie livré à l'étranger. L'université rouge reconnaît que l'intensité du travail n'a pas augmenté par suite de la réduction de la durée de travail, et qu'on en a eu d'ailleurs jamais l'intention. Et il est crié à la dictature, laquelle n'accepte pas de compromis comme les parlementaires par crainte de déplaire à l'opinion publique.

Nous comprenons le désir de l'auteur concernant les conventions internationales, soit de s'en écarter d'un